

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 13 (1940)

Heft: 4

Artikel: Bains

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-121264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

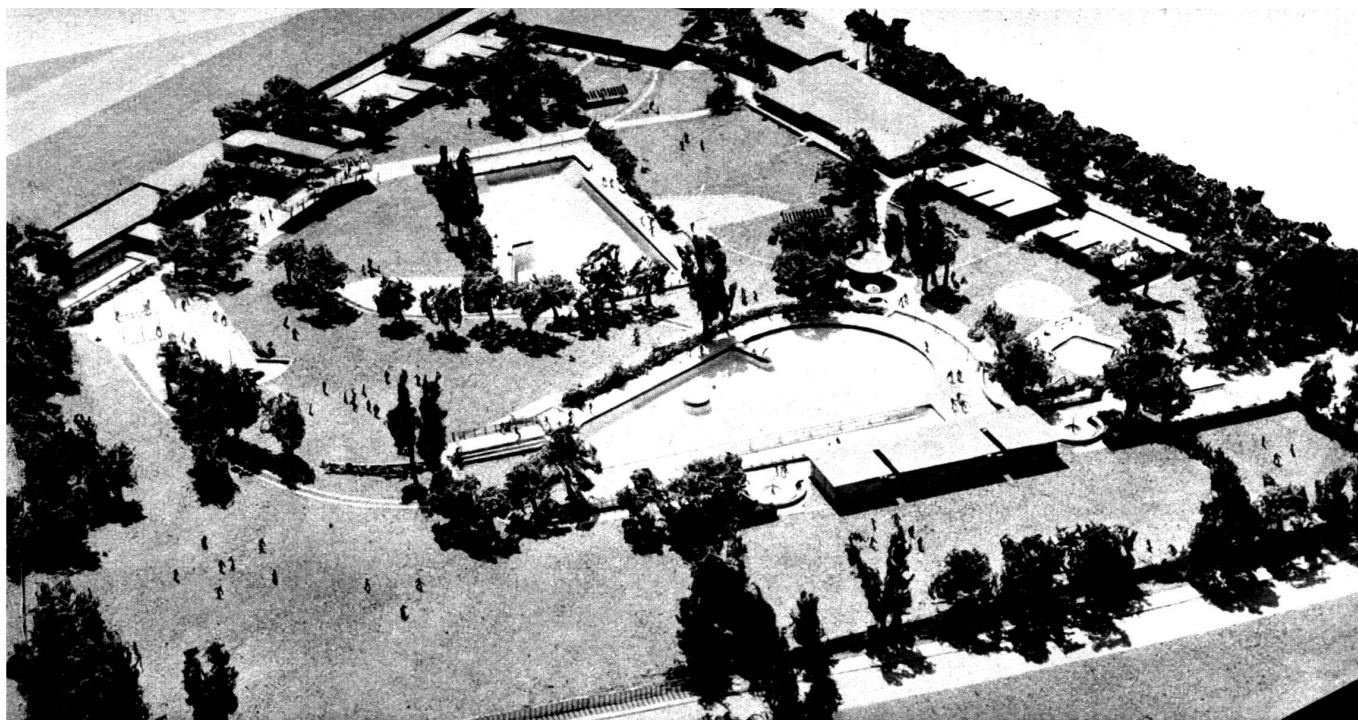
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Bains d'Allenmoos, à Zurich.

Maquette du projet.

BAINS

Chaque fois que se pose à nos édiles un problème touchant à la culture physique de la population, magistrats et représentants populaires se gardent d'aborder le fond du problème. Il serait, en effet, trop dur d'être obligé de reconnaître que notre civilisation actuelle n'a pas réussi à dépasser le stade de la barbarie dans le domaine de l'éducation physique.

Où sont les places de jeux de nos tout petits ? Où sont les places de sports de nos adolescents ? Où sont les stades de nos adultes ? Et les rares exemples que nous possédons sont souvent installés à rebours des exigences les plus élémentaires d'un aménagement rationnel.

C'est presque un soulagement que de rencontrer ici et là un exemple à suivre, car cela laisse supposer qu'il y a malgré tout des possibilités de remonter le courant, de sortir de l'ornière et de faire à l'hygiène de la race la part qui lui a été refusée jusqu'ici.

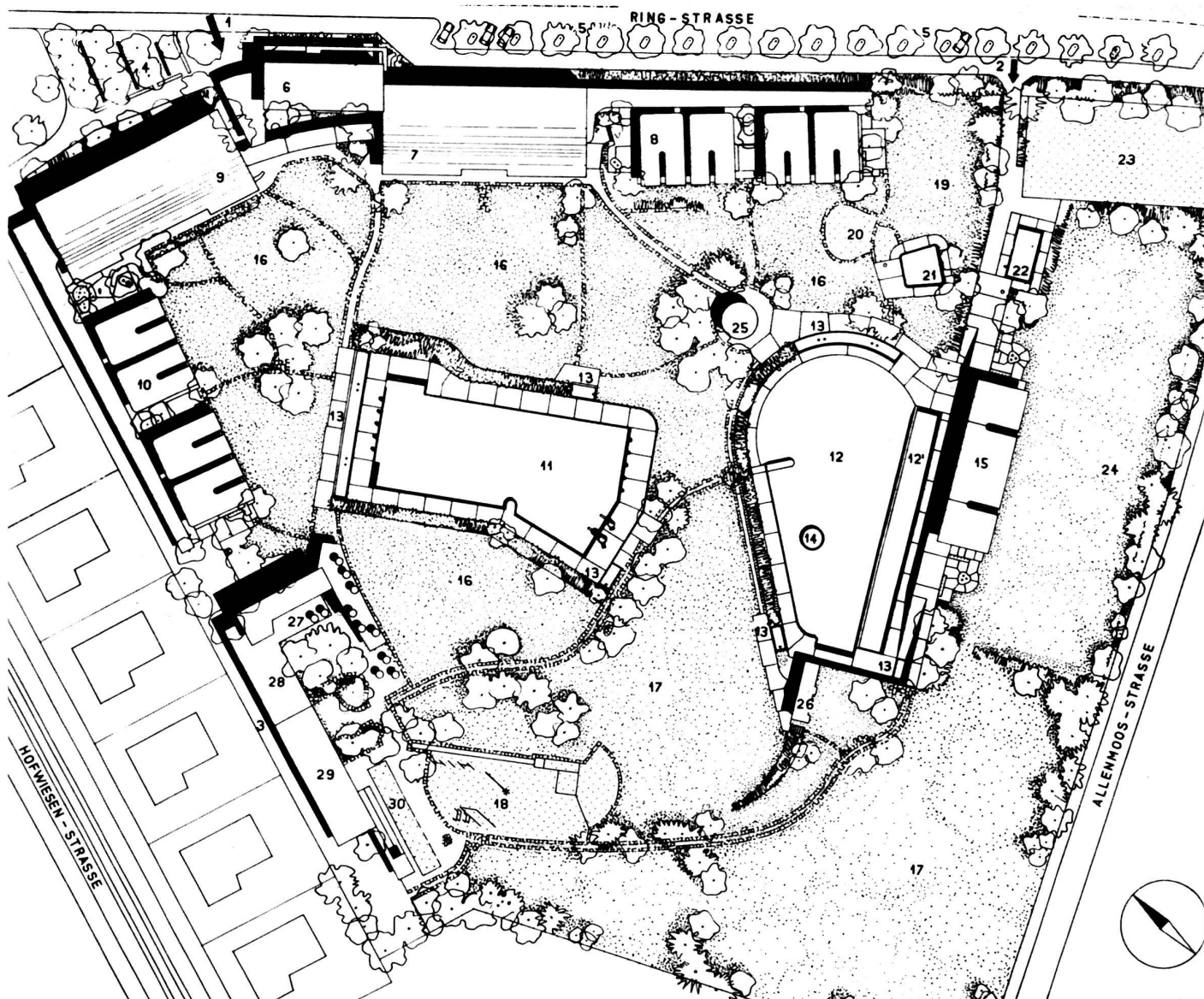
Il nous a semblé que des réalisations comme celle des Bains en plein air d'Allenmoos méritaient d'être connues, non pour être servilement copiées, mais

pour inspirer, par leur audacieuse innovation, d'autres architectes et d'autres magistrats !



Pour la plupart des villes de la Suisse romande, la question des établissements de bains en plein air semble résolue par la présence d'un lac ou d'une rivière. Il est cependant certain que le problème n'est pas si simple et le cas de la ville de Zurich est significatif à cet égard. La situation de Zurich offre une très grande analogie avec, par exemple, celle de Genève et, malgré les nombreux bains du lac déjà créés, les édiles se voient dans l'obligation de prévoir des établissements en plein air pour les quartiers éloignés du lac. Les Bains d'Allenmoos constituent, à cet égard, une première étape et une expérience sur la base de laquelle seront établis les bains prévus dans les autres parties de l'agglomération.

L'examen préalable d'installations existant déjà ailleurs a naturellement été fait avec soin et a servi à établir le programme de construction. On a, par exemple, remarqué qu'une surface trop



Plan général des bains d'Allenmoos, à Zurich.

MM. E. Häfeli et Werner Moser, architectes, Zurich.

LÉGENDE

1. Entrée principale.
2. Entrée des bains scolaires.
3. Accès au restaurant et station de filtrage.
4. Garage pour deux cents vélos.
5. Parc pour cinquante autos.
6. Bâtiment de service.
7. Vestiaires femmes.
8. Vestiaires ouverts avec casiers et cabines individuelles.
9. Vestiaires hommes.
10. Vestiaires ouverts avec casiers et cabines individuelles.
11. Bassin de natation.
12. Bassin pour non nageurs.
- 12' Enseignement de la natation.
13. Bassins de lavage et pédiluves obligatoires.
14. Îlot.
15. Vestiaires pour écoliers.
16. Prairie de repos.
17. Prairie de jeux.
18. Place de gymnastique.
19. Prairie de repos pour mères et petits enfants.
20. Jeux de sable.

21. Barbotière pour petits enfants.
22. Barbotière pour écoliers.
23. Place de gymnastique pour écoliers.
24. Prairie de jeux pour écoliers.
25. Kiosque ouvert.
26. Pavillon avec W.-C.
27. Restaurant.
28. Cuisines.
29. Bâtiment des filtres.
30. Jeux de boules et de quilles.

VESTIAIRES

Section hommes :	1300 patères.
	240 armoirettes.
	100 cabines.
Section femmes :	1200 patères.
	240 armoirettes.
	100 cabines.
Section scolaire	
Garçons :	200 patères.
Filles :	200 patères.
Total	3580 garde-robes.

petite était une cause de diminution dans la fréquentation : ainsi les Bains d'Eglise, à Bâle (4 m² par personne) ont perdu de leur attrait à la suite d'une fréquentation excessive. C'est pourquoi la surface admise à Allenmoos, tous les vestiaires étant occupés, est de 9 m² par visiteur.

La première année d'exploitation a complètement renversé les prévisions concernant les visites d'écotouristes. La proportion de ces derniers avait été calculée sur celle des plages du lac, mais elle fut, en réalité, beaucoup plus considérable, si bien qu'une modification des vestiaires doit être envisagée. La preuve est ainsi établie que la nécessité de ces bains de quartiers est encore plus importante qu'on ne pouvait le penser puisque les trop grandes distances sont la cause de l'abstention de la majorité de la jeunesse scolaire.

Les bains sont situés au nord de la ville, entre deux quartiers dont l'un constituait, avant 1934, la commune indépendante d'Oerlikon, fortement industrialisée. Par leur situation, ces bains répondent donc aux besoins d'une population éloignée des bains du lac d'environ 4 kilomètres en moyenne.

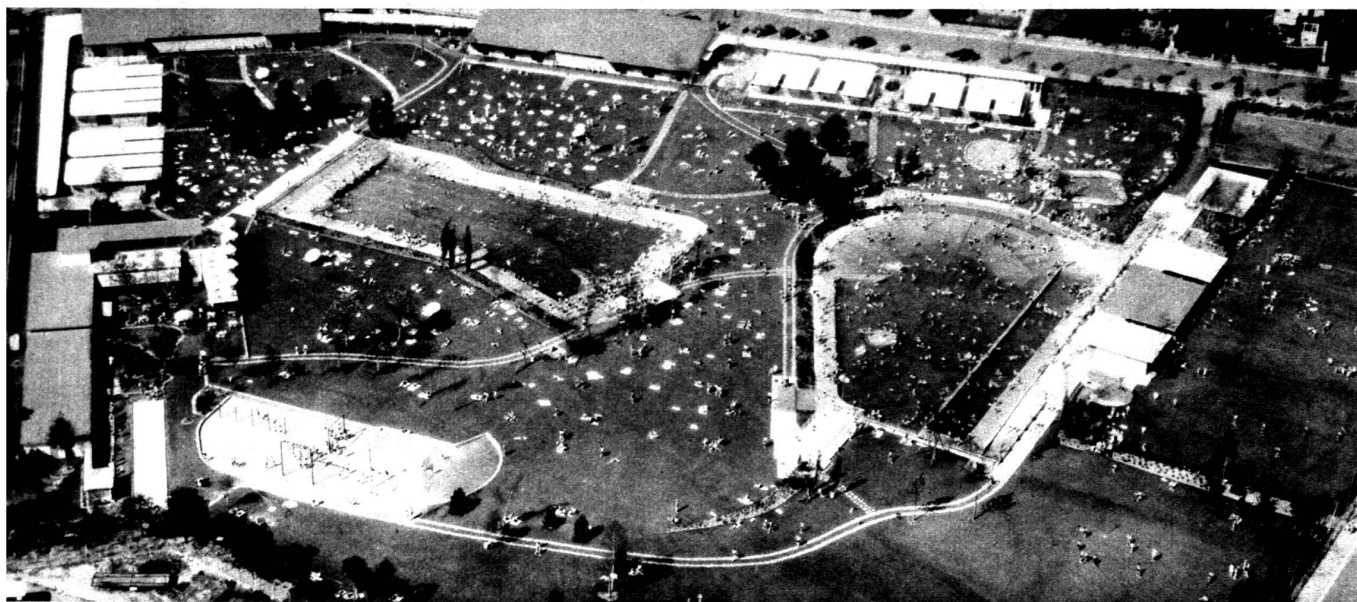
Le plan général rend compte de l'organisation assez complexe d'une installation urbaine moderne de bains en plein air. Une description détaillée dépasserait le cadre de notre article et nous renvoyons ceux de nos lecteurs que le problème intéresse particulièrement à l'ouvrage de A. Roth, « La Nouvelle Architecture ». Edition Gisberger, à Zurich.

L'idée de créer un **parc naturel** a été la conception dominante des architectes et c'est une des nouveautés qui méritent d'attirer l'attention, car elle a pleinement réussi. L'effet d'ensemble offre un certain pittoresque qui contribue à la détente physique. Près de l'eau, il y a des saules, des peupliers, des frênes ; dans les prairies, des arbres à feuillage peu dense octroient une ombre légère (acacias, bouleaux, sophoras, etc.), n'empêchant pas la croissance du gazon soigné journalièrement.

Le bain en plein air sert donc de **parc de détente** pour la population des quartiers voisins. Pour conserver à l'établissement son caractère de repos, les sports n'y ont qu'une importance secondaire. Ce sont avant tout des **bains de familles** et **bains**



Douches et pédiluves.



Vue d'ensemble. (Autorisé officiellement le 26. 3. 1940, selon A. C. F. du 3. 10. 1939.)

(Photo Swissair.)

scolaires avec tous les accessoires qui peuvent faciliter le séjour et le rendre plus agréable.

Un soin spécial a été apporté à l'aménagement des **bains pour écoliers** dont la fréquentation a dépassé toutes les prévisions dans les heures postscolaires. Il est certain que **l'enseignement obligatoire de la natation** dans les écoles contribue à cet engouement salutaire pour la jeune génération.

Les **surfaces plantées**, déduction faite des bâtiments et des bassins, ont une superficie de 31,200 m², ce qui représente pour l'affluence maximum 9 m² par personne.

Les prairies de repos sont séparées des prairies de jeux et des places de gymnastique. Pour les mères et leurs bébés, une prairie isolée est réservée à proximité de la section des femmes.

Les Bains d'Allenmoos sont la propriété de la ville de Zurich et sont classés dans la catégorie des établissements publics avec entrée à prix réduit (30 centimes).

Le coût moyen des constructions, compris honoraires, est d'environ 600,000 fr. pour 12,137 m³ de construction et d'environ 250,000 fr. pour l'aménagement du parc (heure de maçon, 1 fr. 70).

Le personnel, en pleine saison, est composé de treize employés. ●

La **régénération de l'eau** présente un intérêt particulier, car elle a une influence prépondérante sur les frais généraux. Pour des raisons d'économie, les

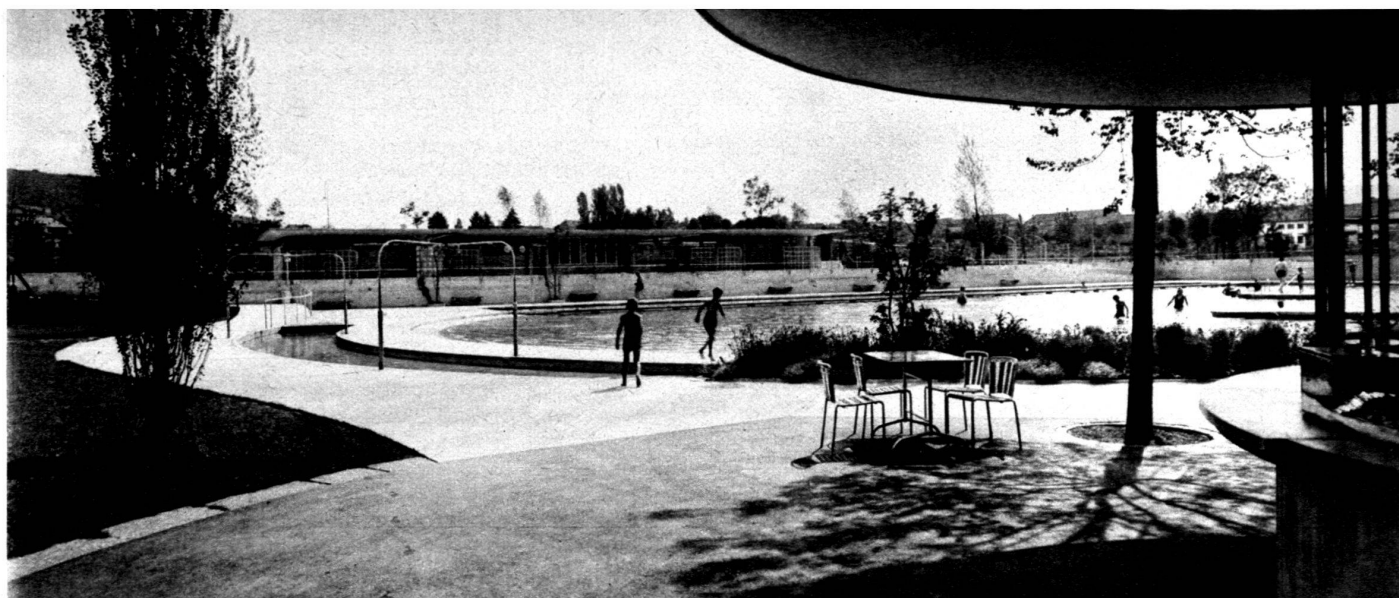
bassins ne sont vidés qu'une ou deux fois par an, ce qui nécessite une régénération constante de l'eau au moyen d'un filtrage. Les deux grands bassins communiquent chacun avec un bassin de filtrage rapide : l'eau usée traverse une couche de sable de 1 mètre d'épaisseur et s'accumule dans un réservoir d'eau pure. Une addition d'alun à l'entrée de l'eau usée permet de retenir les dépôts gras dans le filtre de sable. Ce dernier est lavé journellement à l'eau fraîche. L'eau régénérée est désinfectée avec de l'acide chlorique inodore et l'on élimine les fucoïdes (plankton) au moyen de sulfate de cuivre ; on ajoute 10 % d'eau fraîche.

Le renouvellement de l'eau du bassin de natation se fait deux fois, celui du bassin pour non-nageurs, trois fois par jour.

Voici également quelques détails sur les **bassins** : Bassin de natation : dimensions, 20 × 50 m. ; profondeur, de 1,5 à 3,5 m. Plongeoir à deux niveaux de 1 m. et 3 m. Cinq pistes pour compétitions. Capacité, 2065 m³ d'eau.

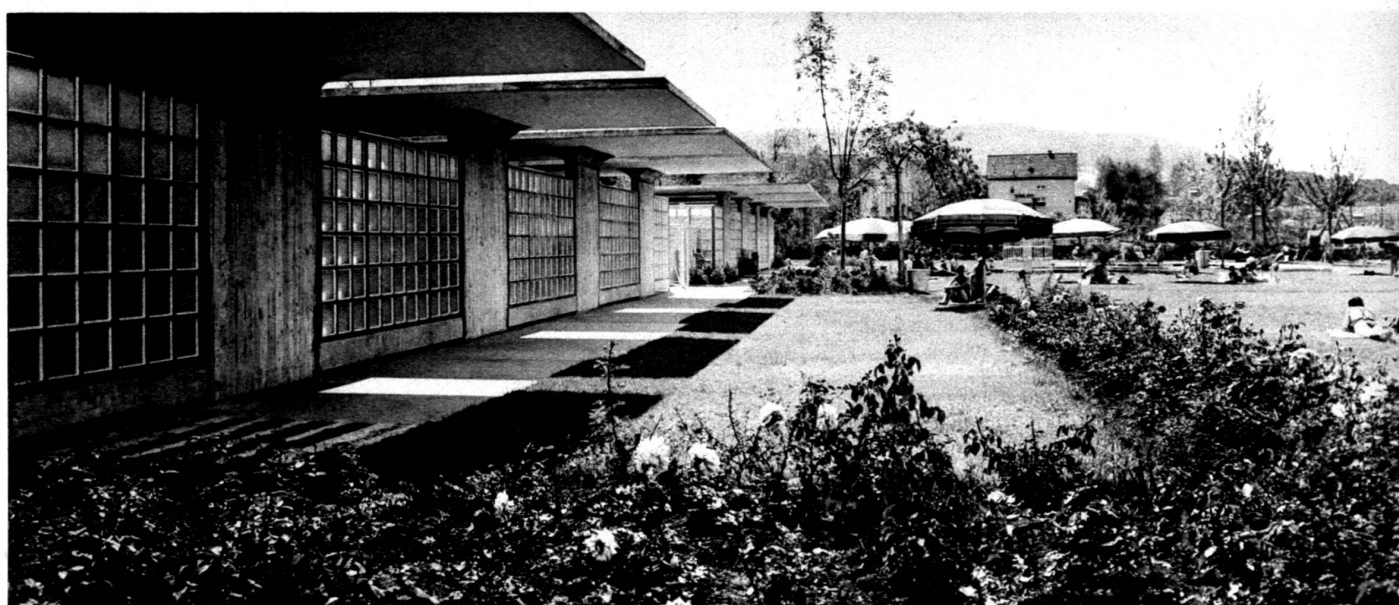
Bassin pour non-nageurs : dimensions approximatives, 29 × 56 m. ; profondeur, de 0,0 à 1,2 m. Le fond du bassin, en pente douce, s'achève en plage. Une bande de 5 m. de largeur, le long des vestiaires, est réservée aux leçons de natation.

Barbotières pour petits enfants : dimensions, 8 × 8 m. ; profondeur, 0,45 m. et celui pour écoliers 5 × 10 m. d'une profondeur de 0,45 à 0,65 m.



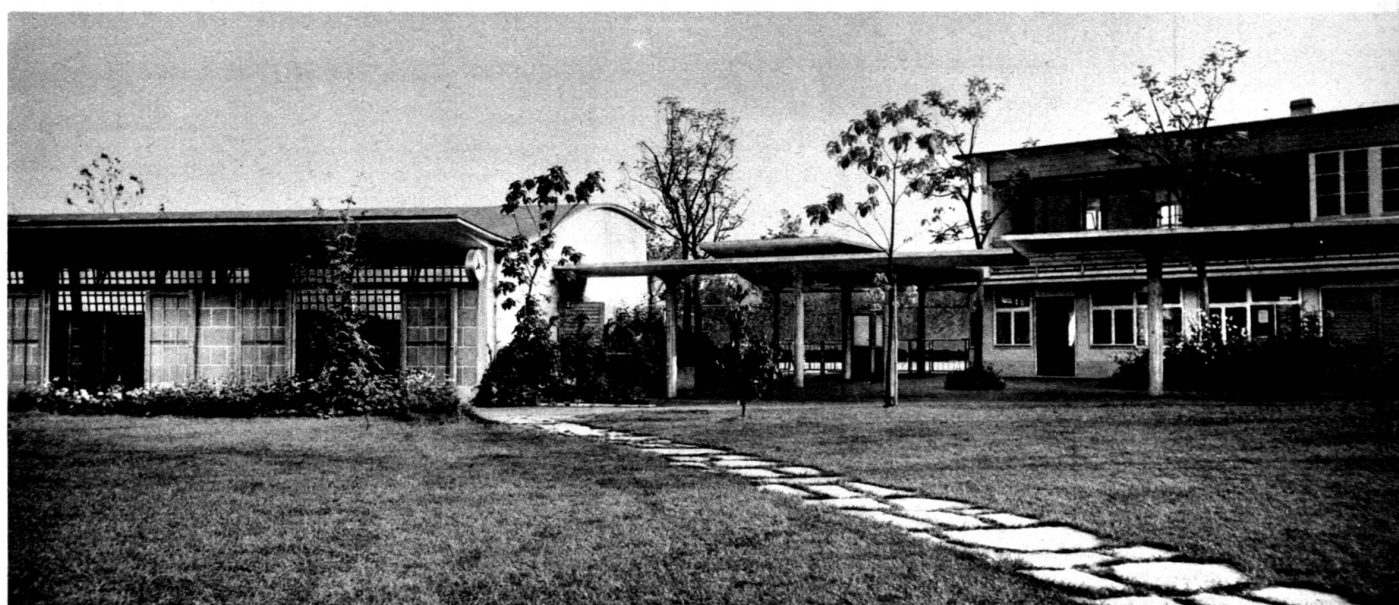
Vue du bassin pour non nageurs.

(Photo Bill.)



Vestiaire pour dames et prairie de repos.

(Photo Finsler.)

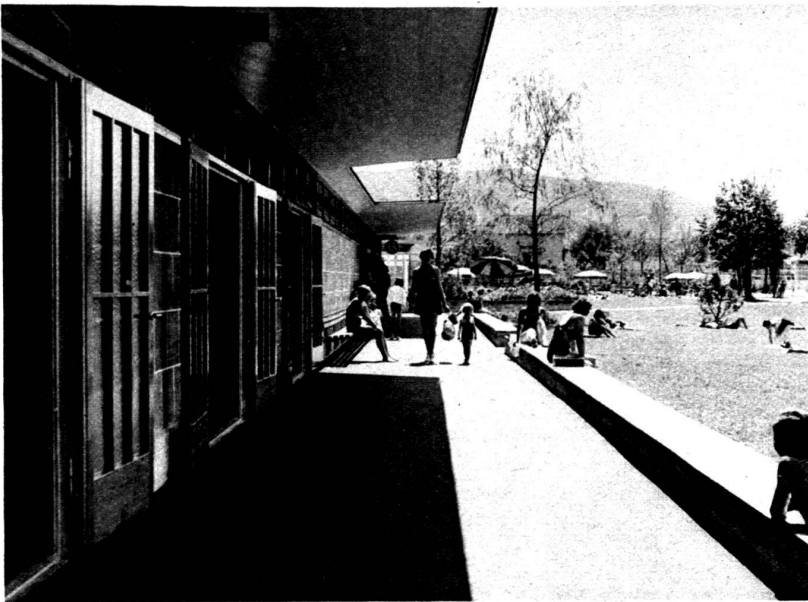


Entrée principale, vue de l'intérieur.

(Photo Bill.)

Bains d'Allenmoos à Zurich

MM. E. Häfeli et Werner Moser, architectes.



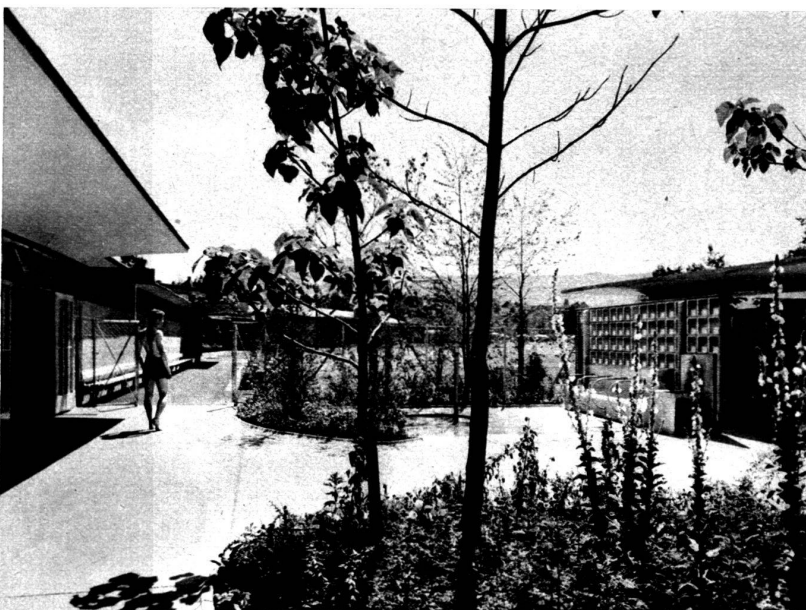
Vestiaire et prairie de repos, section femmes.

(Photo Finsler.)



Place de gymnastique.

(Photo A. Roth.)



Vestiaire et douches, section hommes.

(Photo Finsler.)